

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 8 septembre 2014, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Robert Boucher, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	Mme Line Fréchette	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	M. Sylvain Marcoux	Siège # 6	M. Marcel Sinclair

Mme Hélène Ruel, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2014-09-1194)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en ajoutant le point suivant et en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts:

19. a) Excavation Jacques Mélançon Inc. : Travaux de creusage et de nettoyage des fossés sur la rue Lionel, facture au montant de 8 083,68 \$ taxes incluses

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2014
3. Dépôt du procès-verbal de correction pour les séances du conseil des 3 mars, 2 juin et 7 juillet 2014
4. Dépôt des rapports :
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en urbanisme au 31 août 2014
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en voirie au 31 août 2014
 - Dépôt du rapport du Service incendie au 31 août 2014
 - Rapport de la directrice générale sur les constats d'infraction
5. Suivi au procès-verbal
 - Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois d'août 2014 : **103,87** sur 80 (En août 2013, **83,16** sur 80)
 - CRÉQ – Lancement de l'appel de projets 2014-2015 du Programme de développement régional et forestier (PDRF)
6. Avis de motion : Règlement numéro 479-14 abrogeant le règlement 337-01 afin d'établir les exigences relatives des accès au réseau routier et obligations des citoyens relativement aux accès
7. Adoption : Premier projet de règlement numéro 480-14 en amendement au règlement de zonage numéro 382-05 concernant l'ajout de nouveaux usages dans la grille de la zone A3
8. Nomination de l'auditeur indépendant pour la vérification comptable annuelle et autres rapports exigés par les ministères pour les années 2015-2016-2017
9. Offre d'achat de la municipalité pour une partie de terrain du lot 4 433 144 appartenant à la Ferme Blanchette s.e.n.c.

10. Immeuble situé sur le lot 5 458 013 sur le boulevard St-Joseph Ouest : demande pour un branchement au réseau d'aqueduc de la municipalité
11. Avis municipal sur le second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé (mai 2014)
12. Ministère des Transports du Québec : Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local – transmission des factures 2014
13. Achat de panneaux de signalisation pour le chemin du Sanctuaire – secteur de l'école primaire
14. Travaux de nettoyage du fossé à l'intersection de la rue Élisée et du boulevard St-Joseph Ouest sur une distance d'environ trente pieds
15. Travaux de finition de la nouvelle cantine et de la cabine des marqueurs installées sur le terrain de balle
16. Travaux d'excavation pour préparer le terrain pour recevoir le module de jeux au nouveau parc public
17. Sûreté du Québec : Demande de commandite dans le cadre du Tournoi de balle-molle des policiers pour la Fondation *EnCoeur*
18. Adoption des comptes à payer
19. Varia
20. Correspondance :
 - M.A.M.R.O.T. : Programme sur la Taxe fédérale d'accise sur l'essence – nouvelle entente – montant 727 122 \$ sur cinq ans
 - Ministère des Transports du Québec : Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – montant de 45 700 \$ accordé pour l'année 2014
 - Lettres d'un citoyen
21. Période de questions
22. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2014-09-1195)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2014

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2014 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-09-1196)

3. Dépôt du procès-verbal de correction pour les séances du conseil des 3 mars, 2 juin et 7 juillet 2014

En vertu de l'article 202.1 du Code municipal du Québec, la directrice générale est autorisée à modifier un procès-verbal, une résolution, une ordonnance ou un autre acte du conseil pour y corriger une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture du document soumis à l'appui de la décision prise.

La directrice générale dépose à cette séance du conseil le procès-verbal de correction pour les résolutions suivantes :

Corrections apportées aux résolutions portant les numéros 2014-03-1063, 2014-06-1034 et 2014-07-1166 :

Les résolutions doivent se lire comme suit :

(2014-03-1063) 23. Génivar inc. : Donner le mandat pour la production d'un rapport budgétaire et de plans et devis pour l'installation de réservoirs pour l'eau potable

Attendu que la municipalité est fournie en eau potable par la Ville de Drummondville;

Attendu qu'en vertu de l'entente avec la ville, la municipalité ne peut bénéficier d'une protection incendie;

Attendu que la municipalité désire se procurer une plus grande quantité d'eau pour assurer une protection incendie sur son territoire;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

*En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu de mandater la firme Génivar Inc. à produire un rapport budgétaire ainsi que des plans et devis pour l'installation de réservoirs d'eau potable sur le territoire de la municipalité. Le montant des honoraires sera pris à **même le surplus accumulé.***

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-06-1134) 12. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire : Programme sur la taxe fédérale d'accise pour les années 2010 à 2013

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire datée du 11 juin 2010;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu ce qui suit :

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou à la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

*Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la **reddition de comptes** jointe à la présent et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;*

Que la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-07-1166) 12. Autoriser les démarches pour l'achat d'un terrain par la municipalité pour une future installation des réservoirs d'eau potable

Attendu que le conseil désire procéder à l'achat d'un terrain afin d'y installer des réservoirs d'eau potable pour assurer une protection incendie à tous ses citoyens;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

*En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser les démarches pour l'achat d'un terrain pour une future installation des réservoirs d'eau potable. Les montants engagés seront pris **à même le surplus accumulé**.*

Adoptée à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

EN FOI DE QUOI, j'ai donné à Saint-Majorique-de-Grantham, ce 3^{ième} jour du mois de septembre de l'année deux mille quatorze (2014).

Hélène Ruel, secrétaire-trésorière

4. Dépôt des rapports

Les rapports suivants sont déposés et/ou présentés à cette séance du conseil :

- Dépôt du rapport de l'inspecteur en urbanisme au 31 août 2014
- Dépôt du rapport de l'inspecteur en voirie au 31 août 2014
- Dépôt du rapport du Service incendie au 31 août 2014
- Rapport de la directrice générale sur les constats d'infraction

5. Suivi au procès-verbal

Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois d'août 2014

Monsieur le maire, Robert Boucher, informe les personnes présentes que les tests de Trihalométhane **103,87** pour le mois d'août 2014. En août 2013, les tests s'élevaient à **83,16** sur 80.

CRÉQ – Lancement de l'appel de projets 2014-2015 du Programme de développement régional et forestier (PDRF)

Monsieur le maire, Robert Boucher, informe les personnes présentes que la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (CRÉCQ) offre un programme de subvention pour 2014-2015 sur le développement régional et forestier (PDRF). Ce programme a comme objectif principal de soutenir des initiatives de mise en valeur et de développement des ressources du milieu forestier. La municipalité pourrait utiliser cette subvention pour refaire les sentiers et ponceaux au parc du Sanctuaire. Le délai pour déposer une demande est le 3 octobre 2014.

(2014-09-1197)

6. Avis de motion : Règlement numéro 479-14

Avis de motion est donné par la conseillère, Mme Line Fréchette, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro **479-14** abrogeant le règlement 337-01 afin d'établir les exigences relatives des accès au réseau routier et obligations des citoyens relativement aux accès. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit. Une copie est disponible aux personnes présentes dans la salle.

(2014-09-1198)

7. Adoption : Premier projet de règlement numéro 480-14

**en amendement au règlement de zonage en vigueur
concernant l'ajout de nouveaux usages dans la zone A3**

ATTENDU QUE en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité peut modifier son règlement de zonage;

ATTENDU QUE la municipalité désire procéder à l'ajout de deux nouveaux usages (station de pompage et réservoir d'eau potable) dans la grille de la zone A3;

ATTENDU QU'un **avis de motion** du présent règlement a été dûment donné par le conseiller, M. ____, lors de la séance du conseil du _____;

Attendu qu'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du Conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'adopter le règlement numéro **480-14** modifiant le règlement de zonage numéro 382-05 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement;

Article 2

À l'article 4.4.3.1 *Usage permis* du règlement de zonage numéro 382-05 de la municipalité de St-Majorique-de-Grantham, la correction suivante est apportée comme suit :

Changer la lettre B) énumérée deux fois par erreur pour la lettre « C) *Établissement ou équipement de service public* : »

Article 3

À l'annexe B du règlement de zonage numéro 382-05 de la municipalité de St-Majorique-de-Grantham, concernant la grille des usages et normes, un ajout est apporté comme suit :

Dans la grille correspondant à la zone A-3, la note 2 relative aux usages spécifiquement permis de la classe d'usages P3 (Service public) est modifiée en ajoutant à la note qui se lit « (2) B » le texte suivant :

« ainsi que les usages 4833 (puits et réservoir d'eau potable) et 4834 (station de pompage) compris dans C (établissement ou équipement de service public). »

Article 4

Le présent amendement entre en vigueur conformément à la loi.

Robert Boucher, maire

Hélène Ruel, secrétaire-trésorière

(2014-09-1199)

8. Nomination de l'auditeur indépendant pour la vérification comptable annuelle et autres rapports exigés par les ministères pour les années 2015-2016-2017

Attendu que la municipalité désire nommer un auditeur indépendant pour les années financières 2015-2016-2017, tel que prévu à l'article 966 du *Code municipal du Québec*;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu de retenir les services de la firme Deloitte s.e.n.c., comme auditeur indépendant pour la vérification comptable annuelle et la production de rapports exigés par différents ministères, pour les années 2015-2016-2017.

Adoptée à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-09-1200)

9. Offre d'achat de la municipalité pour une partie de terrain du lot 4 433 144 appartenant à la Ferme Blanchette s.e.n.c.

Attendu que la municipalité désire acheter un terrain pour l'installation de deux réservoirs d'eau potable;

Attendu qu'une première discussion avec le propriétaire de la Ferme Blanchette s.e.n.c. a permis de procéder à une offre d'achat d'une partie de terrain situé sur le lot 4 433 144, dont le frontage se situera sur le boulevard St-Joseph Ouest;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de procéder à l'offre d'achat d'un terrain à créer d'une superficie d'environ 2 500 mètres carrés soit, environ cinquante mètres (50 m) de façade par cinquante mètres (50 m) de profondeur, au prix de **1,50 \$** du pied carré.

Il est également résolu que cette offre d'achat est **conditionnelle** à l'obtention des autorisations des différents ministères provinciaux et de la MRC de Drummond

Il est également résolu d'autoriser le maire, M. Robert Boucher, et la directrice générale, Mme Hélène Ruel, à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat de vente devant notaire.

Adoptée à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-09-1201)

10. Immeuble situé sur le lot 5 458 013 sur le boulevard St-Joseph Ouest : demande pour un branchement au réseau d'aqueduc de la municipalité

Attendu que le propriétaire du lot 5 458 013 demande l'autorisation de se brancher au réseau d'aqueduc municipal;

Attendu que le propriétaire a été avisé du coût approximatif des travaux de branchement et que celui-ci a déposé un acompte de 1 000 \$ à cet effet;

Attendu que les exigences du règlement municipal numéro 306-99 doivent être respectées par le propriétaire;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le propriétaire de l'immeuble situé sur le lot 5 458 013 à se brancher au réseau d'aqueduc public. Les travaux d'excavation seront effectués par l'entrepreneur choisi par la municipalité tel que stipulé à l'article 4 du règlement 306-99 et ce, au frais du propriétaire de l'immeuble.

Adoptée à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-09-1202)

11. Avis municipal sur le second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé (mai 2014)

Attendu que la MRC de Drummond a adopté le 7 mai 2014 le second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé;

Attendu que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit, en vertu de l'article 56.7, que le conseil de tout organisme partenaire (article 53.17) notamment chaque municipalité dont le territoire est compris dans celui de la MRC, en occurrence la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham, peut donner un avis sur le second projet par résolution, dont copie certifiée conforme doit être transmise à la MRC de Drummond dans les 120 jours qui suivent la transmission à la municipalité;

Attendu que la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham se prévaut de cette possibilité de donner son avis sur le second projet de révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Drummond;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de donner avis sur le second projet de schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Drummond, et que cet

avis fasse partie intégrante de la résolution et soit déposé dans le livre des minutes de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-09-1203)

12. Ministère des Transports du Québec : Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local – transmission des factures 2014

Attendu que les travaux de nivelage et de rechargement sur le chemin du Sanctuaire, chemin du Golf Ouest, sur le 5^{ième} Rang Ouest et sur le Petit Rang 4, sur les rues Marie-Ève, Diane, Lyne et sur la partie non asphaltée de la rue Lecavalier;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu ce qui suit :

Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les rues et routes mentionnées ci-haut pour un montant subventionné de 24 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents requis pour la transmission du formulaire au ministère.

Adoptée à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-09-1204)

13. Achat de panneaux de signalisation pour le chemin du Sanctuaire – secteur de l'école primaire

Attendu que la municipalité désire assurer la protection des écoliers et des personnes circulant dans la zone de l'école primaire sur le chemin du Sanctuaire;

Attendu qu'une vérification a été faite auprès du ministère des Transports du Québec dans le but de respecter les normes de signalisation en vigueur dans une zone scolaire pour interdire le stationnement de véhicules;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser l'achat de onze (11) panneaux de signalisation dont 2 panneaux P-160-3-G, 2 panneaux P-160-3-D et 7 panneaux P-160-G-D, au coût total d'environ 500 \$ taxes incluses. Ces panneaux de signalisation seront installés sur une distance d'environ quatre cents mètres (400 m).

Adoptée à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-09-1205)

14. Travaux de nettoyage du fossé à l'intersection de la rue Élisée et du boulevard St-Joseph Ouest sur une distance d'environ trente pieds

Attendu que la municipalité a reçu une demande pour une fermeture de fossé du propriétaire de l'immeuble situé au 1974, boulevard St-Joseph Ouest, en conformité avec le règlement municipal numéro 475-14;

Attendu que des travaux de nettoyage du fossé doivent être effectués et qu'une pelle mécanique sera déjà sur place pour la fermeture de ce fossé, ce qui permet de diminuer le coût des travaux;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'autoriser les travaux de nettoyage nécessaire pour permettre l'écoulement des eaux dans le fossé situé à l'intersection de la rue Élisée et du boulevard St-Joseph Ouest sur une distance d'environ trente (30) pieds. Ces travaux de nettoyage seront effectués par la compagnie Excavation Luc Godbout Inc.

Adoptée à l'unanimité des membres présents de ce conseil.

(2014-09-1206)

15. Travaux de finition de la nouvelle cantine et de la cabine des marqueurs installées sur le terrain de balle

Attendu que le projet déposé par la municipalité auprès de la Société de Développement Économique de Drummondville sur le programme du *Fonds de la Ruralité* a été accepté et qu'une subvention au montant de 15 000 \$ est accordée pour les améliorations des équipements sur le terrain de balle;

Attendu que la municipalité doit terminer les travaux d'isolation et de finition intérieure de la nouvelle cantine et de la cabine des marqueurs situées sur le terrain de balle;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'autoriser les travaux de finition de la nouvelle cantine et de la cabine des marqueurs. Ces travaux seront effectués par les employés de la municipalité. Les montants utilisés sont budgétisés en 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-09-1207)

16. Travaux d'excavation pour préparer le terrain pour recevoir le module de jeux au nouveau parc public

Attendu que la municipalité doit procéder à des travaux d'excavation sur le nouveau parc public situé sur le chemin du Sanctuaire afin de préparer l'installation d'un module de jeux pour enfants;

Attendu que la municipalité a reçu une offre de la compagnie Michel Nadeau Mini-Excavation Inc. pour effectuer ces travaux gratuitement;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'autoriser la compagnie Michel Nadeau Mini-Excavation Inc. à effectuer les travaux d'excavation seulement si l'offre est sous forme de don et **conditionnel** à la signature d'une entente à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-09-1208)

17. Sûreté du Québec : Demande de commandite dans le cadre du Tournoi de balle-molle des policiers pour la Fondation EnCoeur

Attendu que la municipalité a reçu une demande de commandite de la Sûreté du Québec pour le Tournoi de balle-molle des policiers pour la Fondation *EnCoeur*;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu de communiquer auprès de la Sûreté du Québec pour les informer que la municipalité doit effectuer des travaux importants de réaménagement sur le terrain de balle. La municipalité ne peut répondre en 2014 à la demande de la Sûreté à l'effet de lui prêter le terrain de balle pour la tenue du Tournoi de balle-molle des policiers pour la Fondation *EnCoeur* qui doit se tenir le 27 septembre 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-09-1209)

18. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

DÉPENSES AUTORISÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT # 469-13 SUR LA ÉLÉGATION DE POUVOIR

Bell Mobilité	Cellulaire du chef pompier et de l'adjoint à l'inspecteur	107,17 \$
Les Réseaux de l'Alliance	Internet modem - administration	107,74 \$
Résisto Distribution	Sacs d'asphalte froide	93,13 \$
SélectCom	Téléphones administration	162,18 \$
Total des dépenses autorisées:		470,22 \$

SALAIRES NETS PAYÉS EN AOÛT 2014

Employé cadre	Salaires pour le mois d'août 2014	2 467,94 \$
Employés	Salaires pour le mois d'août 2014	8 467,28 \$
		10 935,22 \$

DÉPENSES AUTORISÉES ET APPROUVÉES PAR RÉSOLUTION PAR LE PRÉSENT CONSEIL

A.D.M.Q.	Inscription dg au Colloque de Zone 07, Tingwick, 18-09-2014	100,00 \$
Concept FST Inc.	Révision demande subvention PIQM agrand. bureaux	275,94 \$
Concept FST Inc.	Corrections finales subv. PIQM, visite de Stéphane L. salle	310,43 \$
DéveloTech Inc.	20 balises Cyclo-Zone, 2 balises Ped-Zone et Époxy	2 730,67 \$
DMA Inc.	160 pieds tuyaux et collets pour ponceaux fossés rue Lionel	1 909,74 \$
Excavation Tourville Inc.	Branchement réseau d'aqueduc au 735, rue Joseph	3 274,49 \$
Lignco Signalisation Inc.	Lignage des routes, arrêts, traverses et piste piétons	3 390,37 \$
Min. Sécurité publique	Service SQ - 2e versement final pour 2014	53 766,00 \$
Mun. St-Bonaventure	Entraide école, rte Lebrun, 1829,bl. St-Joseph, ajust.	519,85 \$
Placement Personnel.	Embauche secrétaire - remplacement congé maladie	2 030,74 \$
R.G.M.R.	Transport & cueillette ordures ménagères septembre 2014	1 711,08 \$
R.G.M.R.	Transport & cueillette recyclage septembre 2014	701,57 \$
S.C.U.	Avis urbanistique 2e projet schéma aménagement MRC	1 395,23 \$
Vacuum Drummond	Travaux nettoyer ponceau coin Élisée & boul. St-Joseph	509,11 \$
WSP Canada Inc.	Plan, devis, soumission, surveillance pavage 5e Rang Ouest	1 506,99 \$
		74 132,21 \$

DÉPENSES À APPROUVER PAR LE CONSEIL DU 8 SEPTEMBRE 2014

ADTEX Enr.	MAJ du site Web de la municipalité	28,74 \$
Agence Revenu Canada	DAS à payer pour août 2014	1 110,10 \$
Agrilait Coop	10 sacs d'asphalte froide	129,81 \$
Axin	500 accroche-porte pour visites de prévention du SSI	279,97 \$
Blanchard & Fils	Disposition pour asphalte apportée par inspecteur en voirie	350,93 \$
Camions Freightliner	Pièces pour camion autopompe du SSI	58,10 \$
Contro Lectric Enr.	Changer luminaire intersection Route Rodier et 5e Rang	823,34 \$
Denis Labonté Usinage	Travaux de soudure modification grillage pour cabanon	43,69 \$
Impact Faune Inc.	Install. trappe & attraper castor - inondation champs 2e Rang	299,81 \$
JuHoule Distribution	Compteur d'eau, raccord et bouchon	966,29 \$
Laboratoires SM	Analyses d'eau potable - THM et substances inorganiques	175,04 \$
Laboratoires SM	Analyses complètes de l'eau potable	182,69 \$
Les Pétroles Therrien	Essence pour tracteur à pelouse et coupe-herbe	50,01 \$
Les Pétroles Therrien	Essence pour camion municipal	274,85 \$
Location R. Morin	Louer perceuse & découpeuses - asphalte garage	113,01 \$
Loisirs de St-Majorique	Remboursement partie <i>non-résident</i> aux citoyens	1 070,00 \$
Mégaburo Inc.	Caisse papier et fournitures de bureau	70,76 \$
Mégaburo Inc.	297 copies couleurs & 3 504 copies N/B	92,55 \$
MRC de Drummond	Charges en évaluation août 2014 - taxation partielle	426,45 \$
MRC de Drummond	Copie certificats et évaluation - taxation partielle	20,00 \$
MRC de Drummond	Quote-part septembre 2014	3 619,97 \$
MRC de Drummond	Enfouissement déchets (21,30 tm) - juillet 2014	1 978,87 \$
MRC de Drummond	Tri & traitement matières recyclables (11,15 tm)	336,40 \$
MRC de Drummond	Mutations pour août 2014	20,00 \$
Pinard, Gilles	Honoraires pour analyses d'eau potable - août 2014	200,00 \$
Revenu Québec	DAS à payer pour août 2014	2 583,51 \$
Rona Drummondville	Antigel, brouette, poche d'asphalte et peinturer jeux	188,45 \$
Serrurier Déziel	Clé pour le garage municipal - SSI	16,10 \$
Service incendie	Remboursement location bureau - chef pompier	170,00 \$
Service incendie	Remboursement de dépenses - officier pompier	45,00 \$
Service incendie	Remboursement de dépenses - officier pompier	55,00 \$

Stéphanie Boivin	Conception logo accroche-portes visites prévention SSI	57,49 \$
Vacuum Drummond	3 vidanges - salle, garage et centre sportif municipalité	600,18 \$
Ville de Drummondville	3e versement final pour équipements supra-locaux	2 746,00 \$
Total des dépenses à approuver et autorisées par le conseil:		19 183,11 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES AU 8 SEPTEMBRE 2014: **104 720,76 \$**

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par la conseillère, M. Joël Jutras, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 8 septembre 2014 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

19. Varia

(2014-09-1209)

19. a) Excavation Jacques Mélançon Inc. : Travaux de creusage et de nettoyage des fossés situés sur la rue Lionel, facture au montant de 8 083,68 \$

Attendu que la municipalité a procédé, de gré à gré, aux travaux de creusage et de nettoyage des fossés situés sur la rue Lionel, avec la compagnie Excavation Jacques Mélançon Inc.;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'autoriser le versement au montant de 8 083,68 \$ taxes incluses, à la compagnie Excavation Jacques Mélançon Inc., pour les travaux de creusage et de nettoyage des fossés situés sur la rue Lionel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2014-09-1210)

19. b) Service de sécurité incendie : Acquisition d'une caméra thermique

Attendu que la municipalité a reçu une demande du Service de sécurité incendie pour l'acquisition d'une caméra thermique et d'une courroie rétractable;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser le directeur du Service de sécurité incendie à procéder à l'achat d'une caméra thermique et la courroie rétractable, au montant total de 5 060 \$ plus taxes, de la compagnie CMP Mayer Inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

20. Correspondance

La correspondance est déposée à ce conseil. L'archivage s'effectue après une épuration selon la loi.

- M.A.M.R.O.T. : Programme sur la Taxe fédérale d'accise sur l'essence – nouvelle entente – montant 727 122 \$ sur cinq ans
- Ministère des Transports du Québec : Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – montant de 45 700 \$ accordé pour l'année 2014
- Lettres d'un citoyen

21. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par M. le maire, Robert Boucher, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

Début de la période: 19h53

- Comité des loisirs interne - fonctionnement
- La Petite Séduction
- Ressources matérielles et financières pour le Parc du Sanctuaire

- Comité du Parc du Sanctuaire

Fin de la période : 19h57

22. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras de lever l'assemblée à **17 heures et 58 minutes**.

Robert Boucher
Maire

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Robert Boucher, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière

